

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 36 /AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28 / 09 /2023

**POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE
A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

Financement : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Imputation : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., Exercice 2023, Ligne 24420007.

1. Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres National Ouvert pour la mise en œuvre d'un système d'information géographique à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

2. Consistance des prestations

L'objectif global de cette mission est d'appuyer les ADC à disposer de façon pérenne d'une Infrastructure de gestion des Données Géographiques (IDG), disposant de toutes les fonctionnalités d'un SIG, afin de rendre disponible et accessible l'information fiable liée aux études et opérations aéroportuaires.

Cette plateforme aura pour vocation à devenir l'un des principaux outils d'aide à la décision pour les ADC et permettra de mieux visualiser le niveau d'exécution des projets initiés ainsi que le comportement de leurs indicateurs clés.

Spécifiquement, il s'agira de la mise en place du SIG comportera quatre phases :

- **Phase I : Etude de l'existant, recensement des besoins et conception de la base de données (Spatiales et Attributaires) ;**
- **Phase II : Développement et mise en œuvre du SIG ;**
- **Phase III : Acquisition, préparation et intégration des données ;**
- **Phase IV : Formation et Assistance technique.**

NB : Les détails sont contenus dans les Termes De Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et Cabinets ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans le domaine des Systèmes d'Information Géographique (SIG), Infrastructure de Données Géographiques (IDG) en particulier le développement des applications métiers.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations au vu du coût des prestations est d'environ **quatre-vingt millions (80 000 000) F CFA TTC.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2023, ligne 24420007.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. **222 23 36 02**, postes **335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le 30 / 10 / 2023 à **12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 36 /AONO/ADC/CIPM/2023 DU 28 / 09 /2023

POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant **d'un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.** La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°10.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 30 / 10 / 2023 à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103.**

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

13. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **six (06) mois**. Ce délai comprend le délai d'exécution de toutes les phases du projet et le délai de validation des livrables.

14. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative, page 21) ;

- b) Offre financière incomplète ou non conforme (confère RPAO, enveloppe financière, page 23) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Présence d'informations financières dans le dossier administratif ou l'offre technique ;
- f) Note technique inférieure à **80 points sur 100** pour la notation des critères essentiels ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- i) Absence de certification ISO-9001 (2015) au sein de son organisation.

14.2 Critères essentiels

- | | |
|---|----------|
| 1) Références en travaux similaires : | 20 pts ; |
| 2) Moyens matériels : | 10 pts ; |
| 3) Personnel technique d'encadrement : | 40 pts ; |
| 4) Note méthodologique : | 15 pts ; |
| 5) Capacité financière : | 10 pts ; |
| 6) Preuves d'acceptation des conditions du marché : | 03 pts ; |
| 7) Présentation de l'offre. | 02 pts. |

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

15 Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

16 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17 Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

18 Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, poste 414.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DM (pour information) ;
- DX.NSI (pour affichage) ;
- Département de la Gestion Administrative des marchés (pour archivage) ;
- Service du Courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).

Yaoundé, le... **25 SEPT 2023**
LE DIRECTEUR GENERAL,

